

1. *Débitrice:* **GAZNOX 2000 SA**, chemin de l'Orgevaux 3,  
**1053 Cugy**
2. *Remarques:* Le Président du tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois statuera à son audience du 30 octobre 2008, à 9 h. 00, en salle du tribunal, à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8, sur la demande de sursis concordataire présentée par GAZNOX 2000 SA.  
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour fournir les renseignements qu'ils pourraient posséder sur la situation du débiteur.  
L'effet suspensif est accordé, de sorte que les requêtes de faillite ordinaire ou de change pendantes ou pouvant être déposées sont ajournées jusqu'à droit connu sur la demande de sursis concordataire.  
  
Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois  
1401 Yverdon-les-Bains  
(04698428)